DÉPARTEMENT
DE MAYOTTE

Parures dans les fêtes et cérémonies à Mayotte



Sommaire

Édito	***3***
Préambule	***4***
Les couvre-chefs pour hommes	***5***
KEMBA	5
HALFIYA	5
Les couvre-chefs pour hommes	***6***
KOFIYA YA STAMBULU	6
KOFIYA YA HAZI	6
Haut du corps pour hommes	***7***
KOTRI	7
KIZBBAWU	7
Haut du corps pour hommes	***8***
SHIMIZI (anciennement kabayi)	8
KARAVATI	8
Corps entier pour hommes	***9***
KANDZU YA MLIMZIMA	9
DJUBBA	9
Corps entier pour hommes	***10***
DJOHO	10
DRAGLA	10
Pieds hommes	***11***
KABBWA ZANGWEZI	11
MAGOSHI	11
Les couvre-chefs pour femmes	***12***
HIDJABBU	12
FULWARA	12
Les couvre-chefs pour femmes	***13***
KISHALI	13
Bas du corps pour Femmes	***14***
SALUVA	14
JIPO YA BRODERI	14
Haut du corps pour Femmes	***15***
BODY	15
KAZAKA	15
Haut du corps pour Femmes	***16***
DDAYIYO	16
Pieds Femmes	***17***
KABWA	17
Couvre-chefs mixtes	***18***
KOFIYA	18
Haut du corps mixte	***19***
SHIMIZI	19
Bas du corps mixtes	***20***
SHIKWAYI	20
Conclusion	***21***
Lexique	***22***

Directeur de publication : Ben Issa OUSSÉNI
Coordination : Hidaya CHAKRINA, Directrice de la Culture et du Patrimoine
Photographes : Saïd Omar ABDALLAH, Black Ä
Textes : Equipe de la Direction de la Culture et du Patrimoine
Mohamed M'TRENGOUENI, Arbabiddine CHANFI, Ibrahim KAFÉ, Haladi MADI, Hidaya CHAKRINA, Ahamada IBRAHIMA

Conception graphique : Dircom CD
Imprimeur : Kprim
Date : septembre 2021



« Regards sur les parures »

À l'occasion des 38èmes Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2021, qui ont pour thème « Patrimoine pour tous », le Conseil départemental de Mayotte met en lumière les « Parures dans les fêtes et cérémonies à Mayotte », dans une publication originale.

Ce travail est le fruit d'enquêtes ethnographiques conduites par la Direction de la Culture et du Patrimoine, de janvier à juillet 2018. Il a été dévoilé, pour la première fois au public, lors des JEP de ladite année, dans le cadre d'une exposition, qui, depuis, a circulé entre les établissements scolaires et habité différents murs et espaces sur le territoire.

En consacrant désormais un livret à l'exposition citée, il s'agit de répondre avant tout à une double demande sociale : celle de faire connaître, auprès d'un public plus élargi, des savoirs liés à nos coutumes et traditions locales, au travers de la question de l'habillement ; et celle de favoriser l'accès à la Culture par et pour tous, en marge du projet de passeport culturel, qui sera mis en place prochainement.

Ainsi, le lecteur découvrira ici des habits exceptionnels ou du quotidien qui distinguent parfois celui ou celle qui les porte, qui permettent de saisir le regard de l'Autre, l'espace d'un instant. En s'emparant visuellement d'un habit, le regard se nourrit, en effet, de couleurs vives, contrastées, et de tissus seyants, mais il s'empare d'une identité culturelle pour mieux questionner cette dernière.

Le vêtement, au sens et à l'origine méconnus, devient alors un hiéroglyphe aux yeux de celles et ceux qui le croisent : que signifie son port à tel moment, tel endroit ou telle cérémonie ? Il est à déchiffrer selon les codes sociaux et culturels : l'habit sert à organiser les groupes, à introduire des classifications et positions sociales, à distinguer spirituellement dans un cadre ou un espace donné. Nous sommes bien loin de cette interprétation de la scène génésique, reprise dans les religions monothéistes où le vêtement dont se couvrent Adam et Eve, traduit le signe d'une humanité nouvellement conscientisée.

La valorisation des « Parures » dans une publication permettra de réveiller un deuxième ou un second regard (celui du lecteur), en plus de celui, initial, de la rencontre avec ce que l'on pourrait appeler « l'œuvre vestimentaire », durant les fêtes et cérémonies. Que cette contribution génère la magie attendue.

Le Président du Conseil départemental de Mayotte
Ben Issa OUSSENI

Ancrée géo culturellement dans l'océan Indien, à mi-chemin entre Madagascar et la côte Est africaine, l'île française de Mayotte présente une histoire riche et révèle qu'elle est le théâtre de rencontres entre plusieurs peuples (d'Afrique, d'Asie, d'Europe), provenant de sociétés, de continents et d'océans distincts, ce qui a généré une pluralité des cultures et des langues en son sein. Cette conjugaison, entre groupes ethniques et modèles culturels, se traduit notamment dans la manière dont se vêtissent les habitants, manière qui diffère selon les circonstances ou les événements, les milieux (professionnel, privé…), voire les composantes culturelles (origines), et qui se trouve fortement imprégnée par l'Islam.

Dans cette publication, nous avons choisi de valoriser un aspect de la richesse patrimoniale précédemment évoquée, au travers de la mise en exergue de tenues vestimentaires, d'ornements et de bijoux, à des moments et évènements spécifiques de la vie mahoraise, qui relèvent aussi bien du monde des vivants que de celui des esprits, l'islam n'exigeant pas de tenues précises pour ses croyants au quotidien, mais reconnaissant le caractère licite de tout vêtement, tant que ce dernier respecte le revêtement du corps et les conditions entourant les rites religieux.

La participation d'un individu à une fête ou une cérémonie exige une préparation : le choix de la parure à porter implique le respect de codes (vestimentaires, d'habillement, sociaux et culturels), transmis par l'oralité. Et inversement, les parures portées renvoient à ces codes et à la signification de ceux-ci.

Dans le souci d'une bonne compréhension du présent projet, la présentation qui suit est donc structurée par distinction générique (homme, femme), chaque parure étant présentée seule, puis portée par un ou plusieurs individus par partie de corps identifiée (les couvre-chefs, les hauts du corps, les bas du corps, les pieds, les parures couvrant le corps entier et les parures mixtes), enfin au cours d'une manifestation dédiée.

KEMBA



Crédits photo DCP



Crédits photo IK



Crédits photo DCP

Etape sociale importante dans la vie d'un individu, le mariage (*mafungidzo*) se célèbre localement en liesse, parfois pendant plusieurs semaines consécutives, s'il n'est pas subdivisé en d'autres étapes s'échelonnant dans le temps, pendant des années. Le jour de son union, le marié est traditionnellement accompagné par un cortège, coiffé d'un ***kemba*** (turban) qui le distingue de ses accompagnateurs. Le *kemba* désigne une pièce d'étoffe spéciale que l'on enroule autour d'un bonnet posé sur la tête. Il se décline en plusieurs modèles, en fonction de la zone géographique de l'île, de la ville ou du village dans lequel se célèbre la fête ou de la famille concernée par celle-ci. Il traduit donc une origine et témoigne de l'affiliation des pratiquants avec tels ou tels ancêtres.

HALFIYA



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Le ***halfiya*** est un autre type de turban conçu à partir d'un *kofiya* spécial, autour duquel on a enroulé une pièce d'étoffe blanche pour former le turban. C'est un couvre-chef masculin porté par de nombreux peuples musulmans. A Mayotte, il sert à se rendre dans les lieux, fêtes et cérémonies suivants : à la prière du vendredi *(djumwani)*, à la célébration des mariages, à une assemblée religieuse *(madjilisini)* (photographie *supra*), aux cérémonies de célébration de la nativité *(mawulidani, mulidini)* ou autres : *yidini* (cf. photographie *infra*), *mushogoroni, manzarakani.*

KOFIYA YA STAMBULU



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo IK

Le ***kofiya ya stambulu*** se définit comme un accessoire provenant de la Grèce antique et non de la Turquie, comme on pourrait le penser avec le nom *stambulu* (Istanbul). Il se présente avec une décoration qui diffère en fonction de son usage et serait introduit à Mayotte aux VIII^{ème}-IX^{ème} siècles avec l'implantation des arabes musulmans. Il est porté depuis par des soldats (Grecs, Turcs, Sénégalais…), mais à Mayotte, il est à la fois utilisé dans les milieux animiste et musulman. Dans la vie quotidienne, le *kofiya ya stambulu* tend aussi à être porté par des artistes mais également d'autres personnes dans diverses cérémonies religieuses ou autres.

KOFIYA YA HAZI



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Le ***kofiya ya hazi*** est un bonnet couramment porté par les hommes dans l'archipel des Comores. De plus en plus fabriqué par des femmes, il est brodé de fil doré ou marron, à la main, et se constitue d'un tissu blanc. Divers motifs géométriques y sont représentés, souvent accompagnés de versets du Coran. Selon les techniques de confection, il peut être associé à une des îles comoriennes : Anjouan (*kofiya ya shindzuwani*), la Grande Comores (*kofiya ya shingazidja*), de Mohéli (*kofiya ya shimuwali*). En fonction de l'île, la broderie du kofiya est différente. Le modèle le plus prisé à Mayotte est celui de la grande Comores. Ce *kofiya* est porté pour se rendre régulièrement à la mosquée, mais aussi pour les jours spéciaux tels que la prière du vendredi, celle de la *yidi*, dans les cérémonies de mariage et dans la vie quotidienne.

KOTRI



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Le mot ***kotri*** désigne une veste ou un veston. La tenue se porte sur un *kandzu* et l'homme se coiffe ensuite du *kofiya* pour prendre part à une assemblée de *madjilisi*, participer à la danse du *mushogoro* ou se rendre à la prière de *yidi* ou à celle du vendredi. Il s'accompagne du pantalon généralement assorti.

KIZBBAWU



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Le ***kizbbawu*** est un gilet porté à Mayotte sur le *kandzu*, parfois en remplacement du *kotri*. L'homme qui s'accoutre ainsi se coiffe ensuite, soit du *kofiya* soit du *kemba*. Ce gilet peut être d'origine indienne, arabe ou européenne. Il est souvent porté par les Mahorais qui se rendent à la mosquée le jour de la *yidi* ou le vendredi ou encore lors de cérémonies comme celles du *mahitimiyo*, du *mafungidzo*, du *shidjabbu*, du *manzaraka*, du *walima*, du *bbadiri*, à l'occasion de la circoncision, etc.

SHIMIZI (anciennement kabayi)


Crédits photo DCP


Crédits photo Black Ä


Crédits photo DCP

La chemise et la cravate sont des objets relevant à l'origine des cultures occidentales. De l'Antiquité à nos jours, leur aspect a connu des évolutions diverses avec, s'agissant notamment de la cravate, des bordures dentelées ou bouffantes, des rubans, comme du temps de Louis XIV. Leur utilisation respective à Mayotte ne semble pas concomitante : autant la chemise constituait une tenue vestimentaire répandue, portée dans la vie professionnelle comme dans le quotidien par nombre de Mahorais, autant la cravate permettait de distinguer un officiel d'un non officiel. La forme actuelle de celle-ci se rapproche de celle de la « régate », d'un aspect plus long et plus étroit, qui est apparue dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle). Elle témoigne de son introduction récente dans la société mahoraise (moins de 50 ans). D'abord portée dans le milieu administratif, lors de cérémonies officielles, de rassemblements mondains, par le haut cadre métropolitain, la cravate, objet de distinction honorifique ou d'élégance, s'impose rapidement dans les cérémonies culturelles telles que le *shigoma* ou le *mlelezi*, accompagnée toujours de la chemise mais également du costume. Le milieu culturel a donc détourné l'emploi originel de ces objets, le but étant d'attribuer une valeur plus importante à la personne qui les porte ou à la manifestation dédiée ou encore d'en accroître l'attractivité, y compris en dehors du cadre festif, dans le quotidien.

KARAVATI


Crédits photo DCP


Crédits photo Black Ä


Crédits photo DCP

KANDZU YA MLIMZIMA


Crédits photo DCP


Crédits photo DCP


Crédits photo IK

Le ***kandzu ya mlimzima***, littéralement « tunique recouvrant tout le corps », est généralement blanche. On le retrouve à l'origine dans les pays arabo-shirazi. Il peut être brodé au col ou non et aux manches. Le terme de *kandzu* est aussi utilisé pour désigner une sorte de chemisier pour les femmes. Chez les hommes, la tenue est destinée aux lieux et cérémonies suivants : *mukirini*, *djumwani*, *mafungidzoni*, *madjilisini*, *shidjabbuni*, *tahalilini*, *mahitimiyoni*, *madzihoni*, *dayirani*, *mawulidani*, *yidini*, *mulidini*, *mushogoroni*, *mazarakani*, etc.

DJUBBA


Crédits photo DCP


Crédits photo DCP


Crédits photo DCP

Le ***djubba*** est un manteau, généralement en coton, que les hommes portent dans les cérémonies de mariage et les fêtes religieuses. Il se porte sur le ***kandzu*** et revêt une fonction hautement distinctive lors d'un *madjilisi*, par exemple, où les personnes sont installées par rang, un rang correspondant à une valeur sociale donnée. L'homme qui le porte est coiffé soit du *kofiya* (cf panneau n°3), soit du *kemba* (cf panneau n°2) ou encore du *ankale* (cf panneau n°19). Cette tenue peut également être prisée dans les lieux et cérémonies suivants : *mukirini*, *djumwani*, *mafungidzoni*, *madjilisini*, *shidjabbuni*, *tahalilini*, *mahitimiyoni*, *madzihoni*, *dayirani*, *mawulidani*, *yidini*, *mulidini*, *mushogoroni*, *mazarakani*.

DJOHO



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Hérité de la civilisation arabe, le ***djoho*** est un manteau de couleur variée, en laine. Il est à distinguer du *dragla*, qui comporte en plus un col, par rapport au *djoho*, et davantage de motifs brodés. Ces tenues sont généralement portées dans les cérémonies de mariage et les fêtes religieuses (*madjilisini*, *djumwani*, *yidini*, *manzarakani*) et pour l'accueil de hautes personnalités, sur le *kandzu*, en plus de du *kofiya*, du *kemba* ou encore du *ankala* ou *ankal*.

DRAGLA



Crédits photo DCP



Crédits photo IK



Crédits photo IK

KABBWA ZANGWEZI



Crédits photo DCP



Crédits photo IK



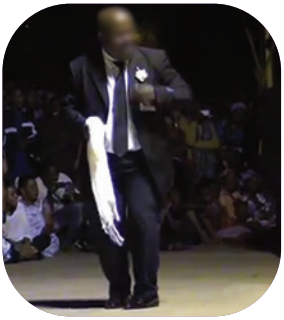
Crédits photo IK

Ces chaussures en cuir sont souvent portées par des personnes âgées dans la vie quotidienne pour partir à la mosquée ou pour se rendre dans des manifestations publiques en dehors du temps professionnel (*tahalili*, *mahitimiyo*, *dayira*, *madjilisi*, etc…).

MAGOSHI



Crédits photo DCP



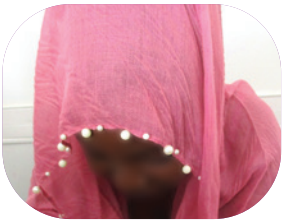
Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Celles-ci, en cuir également, s'emploient dans la vie quotidienne, professionnelle mais aussi dans le cadre des manifestations à caractère religieux, à l'instar du *madjilisi*, ou à caractère festif, à l'instar du *mlelezi* (*mshogoro*), du *shigoma*, du *garasisi* etc... Le port de l'une ou l'autre paire de chaussures n'est pas toujours nécessaire lors du déroulement de certains rassemblements (par exemple à un *dayira* ou à l'occasion de la visite de tout autre lieu de culte) mais aussi dans certains lieux tels que la mosquée, où elles doivent être retirées dès l'entrée, au cas où elles comporteraient une souillure. Cela dépend par ailleurs du geste ou du mouvement à réaliser par son porteur.

HIDJABBU



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



«Darasa», Crédits photo : lemuslimpost.com

Le ***hidjabbu*** désigne plus particulièrement le voile que certaines femmes musulmanes disposent sur leur tête en laissant le visage apparent. Initialement, il s'agit d'un terme de la langue arabe, évoqué dans le Coran comme un obstacle (« rideau », « paravent », « voile »…). Le terme renvoie plus précisément à une barrière symbolique entre les hommes et Dieu, ou entre les croyants et les non croyants. Le *hidjabbu* est aussi appelé (voile islamique). Depuis quelques années, la question du voile est devenue l'objet d'un large débat. Ainsi, dans nombre de pays à majorité musulmane où il était l'exception, il tend à se généraliser. Cette manière de se couvrir la tête se répand tant et si bien que le *hidjabbu* ne désigne plus seulement la tenue traditionnelle, mais l'ensemble des nouvelles manières de se voiler. La tenue est devenue courante dans l'ensemble du monde arabe et du monde musulman.

FULWARA



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Le ***fulwara*** (déformation du français « foulard ») est un tissu attaché sur la tête, qui couvre celle-ci entièrement. Il peut être un accessoire de mode ou porté à l'occasion d'une manifestation. Aujourd'hui, dans les pays musulmans, cette technique de se couvrir la tête crée une confusion par rapport au voile. Avec l'évolution de la mode, le *fulwara* a pris des formes diverses : on trouve notamment un bonnet-foulard (cf. image ci-dessus). On l'utilise d'abord pour protéger les cheveux de la poussière, du vent, du soleil ou du froid. Et dans l'Islam, l'obligation de se couvrir la tête pour l'accomplissement de la prière inclut le port du *fulwara*.

KISHALI



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo Black Ä

A Mayotte, les femmes portent des ***kishali***, à l'origine pour se couvrir la tête. Ce mot swahili, rendu par ailleurs par le diminutif ***shali***, renvoie à un « châle. » Ce dernier ainsi que le ***kishali*** semblent provenir du même étymon, à savoir le mot arabo-persan *shâl*. Le lexique anglo-indien retient également *shalie*, en 1809, pour désigner un grand drapé. *Shalie* serait peut-être aussi un doublet de *saree* ou sari (Yule et Burnell 1986 : 819). De l'étymon découlerait l'anglais *shawl*, qui se répand au XIX^{ème} siècle, en France, pour désigner une grande pièce d'étoffe que les femmes drapent sur leurs épaules. Ces voiles multicolores font partie du paysage quotidien des villes et villages. Ils s'utilisent dans toutes les fêtes et cérémonies, ici, sur les photographies, durant les mariages ou lors d'une représentation scénique. Dans les sociétés musulmanes comme celle de Mayotte, le « châle » féminin est un signe de réserve, de pudeur et de bonne éducation… C'est l'élément culturel mahorais permettant à la femme d'avoir une intimité en public. Il s'accompagne traditionnellement du saluva (cf. panneau 11).



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

SALUVA



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Le ***saluva*** est constitué d'une grande pièce de tissu rectangulaire, raccordée sur le côté. La femme le fait tenir en repliant le bord supérieur en bourrelet sous les aisselles, avant de le nouer au-dessus de la poitrine, laissant ainsi les épaules et les bras découverts, ou à la taille. L'ensemble *saluva-kishali* forme ce que l'on appelle le ***kompule***.

JIPO YA BRODERI



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Le *saluva* s'accompagne d'une robe ou d'une jupe parfois brodée qui comporte différents motifs. En mahorais, cette jupe se désigne par ***jipo ya broderi***. Il s'agit d'un élément important dans l'habillement féminin car il cache la transparence du *saluva* et évite que la femme ne se trouve dans une situation embarrassante en cas de détachement du *saluva*. Certaines femmes le portent en le faisant légèrement dépasser de la bordure inférieure du *saluva*, soit pour en révéler la qualité, soit en signe de séduction.

BODY



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Le mot **body** provient de l'anglais qui signifie « corps. » A Mayotte, il s'agit d'un vêtement qui couvre tout le haut du corps, d'une seule pièce avec des manches courtes ou longues. Il s'utilise au même titre que le ***kazaka***, un vêtement entièrement brodé. Littéralement, le mot *kazaka* signifie « ceux ou celles qui n'étaient pas là. » Il peut ainsi renvoyer à une carence antérieure du vêtement sur le territoire. Très prisé dans le milieu féminin, son pendant, le *body*, s'accompagne souvent d'un pagne (*saluva*), d'un châle (*kishali*) et d'un petit foulard. Il se porte lors des *manzaraka*, *mbiwi*…

KAZAKA



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo Black Ä

DDAYIYO



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo Black Ä

Le terme ***ddayiyo*** désigne des ornements (bijoux fantaisie, bijoux en or, en argent, colliers ou bracelets de perles,…) portés par des femmes à l'occasion des fêtes et cérémonies, soit pour signifier leur statut d'épouses, soit à l'occasion de rituels de passage (par exemple la puberté). Hérités de cultures différentes, les ***ddayiyo*** se composent de plusieurs motifs. Ils sont parfois transmis de génération en génération dans les familles.



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

KABWA



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Les chaussures ou souliers constituent un élément d'habillement et un accessoire de mode pour les hommes comme les femmes. Leur forme varie en fonction du milieu environnemental, de la mode, du statut social et de l'âge. A Mayotte, d'un lieu à un autre, d'une manifestation à une autre, les chaussures diffèrent. Ainsi, les Mahoraises ont des chaussures pour se rendre à la campagne, au bureau, à la mosquée, dans les lieux réservés aux jeux de société et dans les manifestations religieuses (*deba*, *shenge* etc…) ou festives (mariage, pique-nique, *mbiwi*, etc…).



Crédits photo Black Ä



Crédits photo Black Ä



Crédits photo DCP

KOFIYA


Crédits photo DCP


Crédits photo DCP


Crédits photo DCP

Pour être considéré comme un objet utilisé dans les cérémonies animistes, ce couvre-chef rouge doit être affublé d'une frange noire, d'une décoration en or (en forme de lune avec des étoiles souvent reproduites pour former un pendentif de collier de femme), collée sur le devant et d'un miroir à l'intérieur. Dans le milieu animiste, il est utilisé par les *marumba*, tels que Dadilahi Ndranike Ndrazaŋa, accompagné d'une serviette blanche qui sert à sécher la sueur de ce dernier mais aussi à le nettoyer. Il est également porté par d'autres esprits (musulmans), les *rawuhani*, durant les cultes de possession. Les *djin* animistes employant le *kofiya* rouge sont considérés comme des « djinns de feu. »

La casquette militaire (en bleu marine) est portée par un grand esprit *trumba* connu sous le nom de *Gouvernera*. L'habillement de cet esprit se compose, outre la casquette, d'un *mkokotro* (ou *mkolo nyuma* en *shimaore*). On assiste ici au détournement culturel d'un objet constituant un uniforme officiel (la casquette), inspirant l'ordre, le respect, à des fins spirituelles et à son mariage antinomique avec un vêtement que l'on observe chez des populations traditionnalistes africaines ou amérindiennes. Mais c'est la fonction d'autorité, de représentant d'autorité qui prime, à travers celle de *Gouvernera*.


Crédits photo DCP


Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Dans les croyances animistes, les *Matsha-ngizi* sont des esprits malgaches (austronésiens) d'anciens marins qui se coiffent d'un chapeau rappelant leur métier. Proches de l'animisme bantu, ce sont des esprits du froid et de l'eau, leur élément de prédilection. Ils sont vêtus de couleurs blanche et bleue. A titre non exhaustif, on peut citer quelques noms répandus d'esprits : Senyi, Alexandre, Alexis, Sufle, Mileni, Ndrana Verna, Nenimwana, Safi, Mari Malahi, Be Hondry et les *Boto* (Boto Sambu zafi Bala, Boto Be, Boto Veri, Boto Vazaha, Boto Tshangizi, Boto Maïntiny), qui, eux, proviennent de l'île malgache de Sainte-Marie.

SHIMIZI



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

La chemise de la marine, c'est la chemise des Matsha-ngizi (cf. panneau n°15). La couleur blanche et bleue symbolisent l'eau. Cette chemise est aussi portée quotidiennement par certaines personnes. Comme les marins peuvent être hommes ou femmes, dans les cérémonies animistes (*rumbu*), cette chemise est portée par les deux sexes, et notamment par l'esprit malgache de Dadilahi Ndranike Ndrazaŋa, qui provenait de *Tompini ângabu ranu tuvulahi bezavu* (termes signifiant « propriétaire de l'eau d'en haut » ou « celui qui vit dans une zone ombragée en permanence.»)

SHIKWAYI



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP



Crédits photo DCP

Blanc, avec des rayures multicolores sur le bas et les côtés ou composé de motifs géométriques en forme de carrés, de couleurs différentes, le ***shikwayi*** est un habit de cérémonies animistes prisé par les *Dadilahi* (« vieux » en malgache, cf panneaux n°15 et 16) qui s'incarnent, spirituellement, aussi bien chez les hommes que chez les femmes (tenue mixte). Il s'agit d'un pagne noué autour de la taille qui descend jusqu'aux pieds, porté aussi dans la vie quotidienne. Cette façon de se vêtir se retrouve par ailleurs au Yémen, à Dar-Salam et Zanzibar etc…

Le tissu ci-contre est de nature cérémonielle mais une autre variante de *shikwayi* perdure dans la société : ce second tissu se compose d'un *kishali* en coton et recouvre divers emplois. Dans le cadre privé, intime, il se porte d'abord par un homme, ceci pour des raisons de commodité (se mettre à l'abri de la chaleur, se mettre à l'aise) mais aussi pour que l'intéressé montre qu'il est le maître des lieux, le maître de son foyer, puisqu'il est à demi vêtu. Dans le même registre, un homme n'hésitait pas à sortir ainsi de sa maison pour échanger dehors avec ses pairs : le *shikwayi* qu'il portait signifiait qu'il avait offert un ensemble de *kishali* et de *saluva* à sa conjointe. Cet ensemble se composait en effet de trois pièces dont deux qui servaient à la tenue de la compagne et la troisième permettait de confectionner le *shikwayi*. Or, en faisant cette révélation implicite, le mari se valorisait aux yeux de la société, et financièrement, et socialement.

Le *shikwayi* est aussi utilisé par le marié lors de la nuit de noces et pendant sept jours dans l'intimité, tandis que l'épouse arbore, elle, un *shilala* (pagne noué à la nuque et croisé devant à hauteur du cou). Enfin, le *shikwayi* se portait aussi par les hommes pour se rendre à la mosquée, en l'absence d'un pantalon, jugé plus salissant du fait qu'il épousait plus étroitement le corps que le *shikwayi*.



Conclusion

Le livret « Parures dans les fêtes et cérémonies à Mayotte » constitue un voyage à travers les cultures arabe, indienne, africaine et européenne, que la population s'est réappropriées en adaptant les pratiques, les coutumes, à son environnement immédiat ou en leur conférant d'autres sens pour se constituer une identité culturelle originale.

Les moments de fêtes et cérémonies comportent une importance sociale. Ils perpétuent et renforcent la cohésion des groupes. Y prendre part est parfois ressenti comme une obligation sociale, mais la présentation physique des individus est chargée de symboliques. Ainsi, les parures sont à la fois messages et porteurs de messages à l'attention des autres. Souvent utilisées pour mettre en valeur celui ou celle qui les porte, elles renseignent également sur la classe sociale à laquelle appartient une personne ou sur la fonction exercée par cette dernière (c'est le cas des tenues de *djoho*, *djubba*…).

Elles témoignent, par ailleurs, de l'introduction symbolique d'un individu dans une dimension sociale, culturelle, religieuse autre que celle dans laquelle il évolue ordinairement, et par conséquent, du passage d'un état social, humain, spirituel à un autre.

Alexandre:	Nom d'esprit malgache
Alexis:	Nom d'esprit malgache
Ankale:	Cerceau islamique traditionnel qui soutient le châle que porte l'homme sur sa tête
Bbadiri:	Prières musulmanes faites lors de certaines occasions (hors les 5 prières obligatoires quotidiennes)
Be Hondry:	Nom d'esprit malgache
Body:	Sous-vêtement moulant couvrant le buste de la femme
Boto Be:	Nom d'esprit malgache
Boto Maïntiny:	Nom d'esprit malgache
Boto Sambu:	Nom d'esprit malgache
Boto Tshangizi:	Nom d'esprit malgache
Boto Vazaha:	Nom d'esprit malgache
Boto Veri:	Nom d'esprit malgache
Dadilahi:	Vieux (en langue malgache)
Dayira - Dayirani:	Rite cultuel musulman pratiqué par les hommes - lieu du rite
Deba:	Rite cultuel musulman pratiqué par les femmes
Ddayiyo:	Parures dorées portées par la femme
Djin:	Esprit
Djoho:	Manteau long et large (bien brodé de motifs) atteignant les chevilles de l'homme
Djubba:	Manteau long et large (non brodé avec un couvercle de fausses poches au niveau de la taille) atteignant les chevilles de l'homme
Djumwani	Lieu où se déroule la prière de vendredi (djumwa)
Dragla:	Manteau long et large avec col mao (bien brodé de motifs) atteignant les chevilles de l'homme
Fulwara:	Foulard
Garasisi:	Danse imitant une parade militaire
Halfiya:	Chapeau spécial sur lequel est posé un turban
Hidjabbu:	Voile pour se couvrir la tête
Jipo ya broderi:	Jupe brodée
Kabbwa:	Chaussures de types savate
Kandzu:	Boubou
Kandzu ya mlimzima:	Boubou que porte un homme
Karavati:	Cravate
Kazaka:	Haut de femme
Kemba:	Turban
Kishali:	Châle
Kizbbawu:	Gilet

Kofiya:	Chapeau
Kofiya ya hazi:	Chapeau de travail (cérémonie)
Kofiya ya shimuwali:	Chapeau de Moheli
Kofiya ya shingazidja:	Chapeau de la Grande Comores
Kofiya ya sindzuwani:	Chapeau d'Anjouan
Kofiya ya stambulu:	Chapeau d'Istanbul
Kompule:	du français « COMPLET »: il s'agit d'un ensemble vestimentaire que porte une femme selon la circonstance
Kotri:	Veste ou veston
Madjilisi - Madjilisini:	Rite cultuel musulman - lieu où se déroule le rite
Madzihoni:	Lieu où se déroule un enterrement
Mafungidzo - Mafungidzoni:	Pacte de mariage musulman - lieu où se déroule la cérémonie
Magoshi:	Chaussures fermées avec ou sans lacets
Mahitimiyo:	Prières musulmanes en la mémoire des morts de la famille (la lignée)
Manzaraka - Manzarakani:	procession musulmane accompagnant le marié vers la demeure de sa femme - lieu où se déroule la procession
Mari Malahi:	Nom d'esprit malgache
Marumba	Plusieurs esprits malgaches
Matsha-ngizi:	Nom d'esprit malgache
Mawulidani:	Lieu où se tient le mawulida (cérémonie de naissance du prophète Muhammad)
Mbiwi:	Danse et/ou instruments de musique qui porte ce nom
Mileni:	Nom d'esprit malgache
Mkokotro:	Tissu enroulé par l'homme au niveau de la taille et formant une sorte de couche-culotte
Mukirini:	A la mosquée
Mulidini:	Sur le lieu du Mulidi (rite cultuel musulman)
Mushogoro ou Mushogoroni – Mlelezi ou Mlelezini:	Procession bantu accompagnant le marié vers la demeure de sa femme - lieu où se tient la procession
Ndranike Ndraza:	Nom d'esprit malgache
Nenimwana:	Nom d'esprit malgache
Rawuhani:	Esprit arabe ou musulman
Safi:	Nom d'esprit malgache
Saluva:	Grande pièce de tissu rectangulaire, raccordée sur le côté
Senyi:	Nom d'esprit malgache
shenge:	Rite cultuel musulman regroupant hommes et femmes
Shidjabbu - shidjabbuni:	Prières musulmanes pour le bienfait d'un individu - lieu où elles ont lieu
Shigoma:	Danse du marié qui s'organise le soir de la nuit des noces
Shikwayi (sing.) - zikwayi (plur.):	Pagne noué autour de la taille qui descend jusqu'aux chevilles

shilala:	Pagne noué à la nuque et croisé devant à hauteur du cou.
Shimaore:	A la mahoraise , langue mahoraise, mahorais
Shimizi: (anciennement kabayi)	Nom d'esprit malgache
Sufle:	Nom d'esprit malgache
Tahalili - tahalilini:	Prières musulmanes pour le bienfait des morts - lieu où se déroulent les prières
Tompini ângabu ranu tuvulahi bezavu:	Propriétaire de l'eau d'en haut ou celui qui vit dans une zone ombragée en permanence.
Trumba (sing.) – marumba (plur.):	Esprit malgache - le pluriel
Ndrana Verna:	Nom d'esprit malgache
Waddaha:	Danse des pilons
Walima:	Repas organisé lors d'un mariage
Yidi - Yidini:	Prière de la ide (fête musulmane) -lieu où se déroule la ide
Zafi Mbala:	Nom d'esprit malgache

Parures dans les fêtes et cérémonies à Mayotte

Direction
de la Culture
et du Patrimoine

Impasse Maharaja
Bâtiment E, 1er étage
Kawéni
97 600 Mamoudzou
Tél : 02 69 64 97 78

Site Internet
du Département :
www.cg976.fr

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Cet ouvrage a été élaboré dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2021.